

La Fiscalité wallonne  
à la **RENCONTRE DU CITOYEN**

## BESOIN D'AIDE POUR RÉALISER VOS DÉMARCHES EN LIGNE?

DEMANDE D'UN PLAN DE PAIEMENT  
POUR PAYER VOTRE TAXE

DEMANDE DE RÉDUCTION  
DU PRÉCOMPTE IMMOBILIER



Désormais, il vous est possible de  
vous faire accompagner chez bpost

**Prenez- rendez-vous !**



**Wallonie**

**EDIWALL**

**Comme chaque année, l'avis de paiement relatif au précompte immobilier est envoyé aux contribuables entre début juillet et début octobre.**

Il s'agit d'environ 1.800.000 courriers qui sont envoyés en l'espace de quelques semaines. Durant cette période, les demandes envers l'administration fiscale wallonne sont nombreuses et les canaux de communication régulièrement saturés.

Le SPW Finances met tout en œuvre pour améliorer son accessibilité, notamment en permettant à l'utilisateur de réaliser certaines démarches directement en ligne.

Cette année, dans le cadre du Plan d'inclusion numérique, le SPW Finances et bpost s'associent et lancent un projet pilote pour l'accompagnement des usagers dans la réalisation de leurs démarches en ligne dans 17 bureaux de poste.

## **Quel est l'accompagnement proposé par bpost ?**

bpost vous propose un accompagnement du 07 août au 28 octobre 2023 dans les 17 bureaux mentionnés dans la présente brochure.

bpost vous accueille sur rendez-vous et met à votre disposition un ordinateur muni d'un lecteur de carte d'identité.

L'employé bpost vous aidera à vous connecter à la plateforme Mon Espace (<https://monespace.wallonie.be>) et à compléter le formulaire.



## **Le support peut être apporté pour deux types de démarches :**

Demander l'étalement de paiement d'une taxe régionale et demander la réduction du précompte immobilier pour maison modeste ou charge de famille.

## **Comment prendre rendez-vous ?**

**Vous pouvez prendre rendez-vous directement au bureau de poste faisant partie de l'expérience pilote ou via le contact center de bpost au numéro 02 278 54 32.**

## Documents et informations dont vous devez disposer au moment du rendez-vous :

Lors de votre rendez-vous, il vous est demandé de vous munir de votre document fiscal (courrier ou avis de paiement reçu) et de votre carte d'identité avec le code PIN de celle-ci.

Vous devez également être en possession du numéro de registre national de votre conjoint ou cohabitant.

Si vous souhaitez faire une demande de plan de paiement, vous devez pouvoir donner des informations sur vos revenus et vos charges (emprunt, loyer,...).

Si vous souhaitez faire une demande de réduction du précompte immobilier, vous devez être en possession des informations relatives à la composition de votre ménage.



## En cas de demande de réduction du précompte immobilier pour charge de famille ou handicap, vous devez joindre les attestations suivantes à votre demande :

- **Personne handicapée** : attestation de reconnaissance du handicap (l'attestation doit stipuler une invalidité d'au moins 66% ou 9 points et le handicap doit être survenu et constaté avant l'âge de 65 ans).
- **Grand invalide de guerre** : attestation de l'administration des Pensions (l'attestation doit stipuler une invalidité d'au moins 100%).
- **Enfant handicapé** : attestation de reconnaissance du handicap (l'attestation doit être au moins de 4 points dans le pilier 1).
- **Garde alternée** : preuve de l'hébergement égalitaire (soit une convention enregistrée ou homologuée par un juge, soit une décision judiciaire prononcée, soit un acte de médiation émanant d'un médiateur agréé).

## Et si j'ai d'autres questions relatives à la fiscalité wallonne ?

Vous pouvez contacter le call center du SPW Finances au 081/330.001 ou envoyer un email à [fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be](mailto:fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be).

Il vous est également possible de vous rendre à une permanence fiscale dans un Espace Wallonie uniquement sur rendez-vous qui peut être obtenu auprès du guichet concerné ou en ligne sur : [www.wallonie.be/chronos](http://www.wallonie.be/chronos).

### Liste des bureaux bpost participants :

AMAY	Rue Emile Vandervelde, 1	4540	Amay
BASTOGNE	Place du Général Patton, 9	6600	Bastogne
BOUSSU	Rue du Centenaire, 3	7300	Boussu
BRAINE-LE-COMTE	Grand Place, 10	7090	Braine-le-Comte
DINANT GEMECHENNE	Rue Saint-Jacques, 499	5500	Dinant
HUY RIVE GAUCHE	Rue Neuve, 47	4500	Huy
JODOIGNE	Avenue des Commandants Borlée, 42	1370	Jodoigne
LIBRAMONT	L'Aliénau, 106	6800	Libramont-Chevigny
LIEGE PERRON	Place du Marché, 32-34	4000	Liège
MARCHE TRIBUNAL	Rue Victor Libert, 28	6900	Marche-en-Famenne
NAMUR CENTRE	Avenue Fernand Golenvaux, 43	5000	Namur
NIVELLES CENTRE	Place Albert 1er, 5	1400	Nivelles
OTTIGNIES COEUR DE VILLE	Espace du Coeur de Ville, 15	1340	Ottignies-Louvain-la-Neuve
PHILIPPEVILLE	Rue de Neuville, 2	5600	Philippeville
TOURNAI MAIRE	Avenue de Maire, 109	7500	Tournai
TOURNAI SAINT-MARTIN	Rue Saint-Martin, 23	7500	Tournai
MONTIGNY-LE-TILLEUL CENTRE	Rue de Landelies, 1	6110	Montigny-le-Tilleul

Centre d'appel **Fiscalité** :  
**081 33 00 01**

SPW Finances  
Av. Gouverneur Bovesse, n°29  
5100 Jambes  
[fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be](mailto:fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be)



[www.finances.wallonie.be](http://www.finances.wallonie.be)



En collaboration  
avec

